

## **Description détaillée de la méthode d'estimation pour l'Indice des prix à la consommation**

### **Pondérations**

On utilise des méthodes d'estimation pour déterminer les pondérations du panier de l'IPC. La principale source de données sur les dépenses pour les biens et services de consommation est l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Les dépenses moyennes annuelles par ménage sont calculées pour chaque catégorie de produits par province ou par région infraprovinciale. Elles sont ensuite appliquées au nombre estimatif de ménages de chaque région géographique, et on obtient ainsi les dépenses agrégées pour chaque catégorie de produits. Les dépenses agrégées pour le Canada sont obtenues à partir des dépenses agrégées estimatives pour chaque catégorie de produits de base pour chaque unité géographique.

Les pondérations de l'IPC reflètent les biens et services achetés par la population cible pendant la période de référence du panier (actuellement 2005). Pour le logement en propriété, ce n'est pas le coût d'achat d'un ensemble défini de logements, mais plutôt le coût lié à la possession et à l'utilisation d'un parc fixe de logements qui est reflété dans l'IPC. Six éléments sont inclus dans l'IPC canadien pour ce qui est des coûts du logement en propriété : le coût d'intérêt hypothécaire, le coût de remplacement, les impôts fonciers (y compris les frais spéciaux), l'assurance maison et hypothécaire du propriétaire, l'entretien et les réparations par le propriétaire et les autres dépenses pour le logement en propriété (honoraires et frais légaux relatifs au logement, montant des commissions de courtage, droits sur les mutations immobilières et les frais d'enregistrement foncier, frais d'évaluation foncière, etc.) À l'exception du coût de remplacement, les pondérations pour ces éléments sont tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages. La pondération pour le coût de remplacement, considéré comme égal à la dépréciation annuelle du parc de logements occupés par les propriétaires, est fixée théoriquement à 1,5 % de la valeur marchande estimative du parc de logements de la fin de l'année de référence du panier de biens et services.

Les données sur les dépenses alimentaires sous le niveau d'agrégation « aliments achetés au magasin » ne sont pas disponibles après 2001. Pour dégager la pondération de panier de 2005 pour les catégories d'aliments faisant partie de cet agrégat, nous avons corrigé les dépenses de 2001 dans chaque catégorie en fonction des fluctuations de prix jusqu'en 2005. Nous sommes toutefois reportés aux données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2005 pour actualiser la pondération au niveau d'agrégation « aliments » par rapport à toutes les autres composantes.

### **Indices**

On emploie une méthode par étapes pour calculer les indices des prix à la consommation à panier fixe pour tout agrégat des classes de base. D'abord, les indices des classes de base sont combinés (mis en moyenne) en indices composites de niveau suivant, qui sont

eux-mêmes regroupés en indices de niveau plus élevé, et ce, jusqu'au niveau de l'indice d'«ensemble».

Il est essentiel dans l'établissement des indices de prix de tenir compte de la variation de la qualité des produits. Plusieurs techniques d'ajustement pour les changements de qualité sont utilisées dans l'IPC. Parfois, des ajustements explicites de qualité sont apportés aux prix par l'évaluation de la différence de qualité entre les nouveaux produits et les produits remplacés. L'ajustement peut être fondé sur une analyse des coûts des différences dans les caractéristiques des produits. Dans de nombreux cas, les prix des nouveaux produits et des produits remplacés peuvent être comparés à un moment donné et le ratio de ces prix sert à ajuster pour le changement de qualité. Pour certains produits, dont les ordinateurs personnels, des méthodes de régression hédonique sont utilisées pour ajuster les prix observés en fonction des changements dans la qualité.

Pour des renseignements détaillés concernant le calcul des indices de l'IPC, voir le chapitre 7 du *Document de référence de l'IPC* (catalogue no. 62-553), dans la section Documentation. Ce document contient également des renseignements détaillés sur des indices de prix à la consommation fondés sur divers paniers et concepts (chapitre 8) et examine certains concepts et procédés incluant les changements de qualité (chapitre 9).

D'autres indices, ainsi que des prix moyens, sont calculés à partir des prix collectés pour la production de l'Indice des prix à la consommation auxquelles ont ajouté parfois des données supplémentaires collectées selon des méthodes et procédures de collecte similaires à celles de l'enquête de l'IPC. Les prix de détail moyens (tableaux 10 et 11) et, à compter de la période de référence février 2001, les indices comparatifs des prix de détail entre les villes (tableau 12) qui sont publiés dans la publication mensuelle (L'indice des prix à la consommation, no. 62-001-XPB) sont des produits réguliers. Les taux d'indemnité des repas qui utilisent de l'information supplémentaire provenant de l'Enquête sur les indemnités des repas du Conseil du Trésor, et la Mesure du panier de consommation de Développement des ressources humaines Canada sont des exemples de produits à coûts recouvrables.